

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2016

PRESENTS : Mesdames et Messieurs **Nicole POULVEREL, Maire (Présidente de séance)**, Jean-Claude REYNAUD, Danièle GOUT, Denis BARON, Louis CAPELLOT, Séverine PESTOURIE, David BOEM, Arnaud VOIJOUR, Loïc JARRIGE, Marie-Christine DONDA, Marine BOUCHEZ, Christiane LEYRAT, Jean-Pierre POMMEPUY – **Soit 13 conseillers.**

EXCUSÉS : Mme Amélie CHANET donne pouvoir à Danielle Gout
Mme Julie DALMON donne pouvoir à Séverine Pestourie

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Séverine PESTOURIE

Compte rendu du CM du 20 mai 2016 : *Unanimité*

Pas de délégations.

Délibérations :

- 1. Restaurant – Bail et Loyer – Délibération rectificative.**
Loyer du restaurant + logement = 6 mois gratuit - 6 mois à 600€ - 12 mois à 700€ - puis 800€.
Prêt d'usage pour la licence de débit de boisson : 10 €. *Unanimité.*
- 2. Modification du tableau des effectifs – Accroissement temporaire d'activité.**
Créations de 2 postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe (12h et 19h) afin de pourvoir un départ à la retraite et un décès. Création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe afin de nommer un agent lauréat d'un examen professionnel. *Unanimité.*
- 3. Participation scolaire – Enfants objatois scolarisés à Voutezac – Année scolaire 2014-2015.**
Concerne 2 enfants de maternelle et 2 enfants de primaire, total 3.340 € demandé à Objat. *Unanimité.*
- 4. Chemin des écoles – Achat d'une portion de terrain – Délibération complémentaire.**
Il convient de faire apparaître dans l'acte d'achat de la portion de terrain de Mme Dupont (sans soulte) la compensation consistant en la repose de la clôture pour une valeur de 300€. *Unanimité.*
- 5. Agglo – Répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).**
Le FPIC est un organisme qui a pour but de collecter des fonds auprès des agglomérations à fortes ressources et de les redistribuer auprès d'agglomération à faibles ressources.
L'agglomération du bassin de Brive fait partie des agglomérations « riches » et est donc contributrice à hauteur de 522.753 €. Cette somme étant importante, la CABB propose de verser 253.112 € et que le reliquat de 269.641 € soit réparti entre les 48 autres communes (ceci représente 2.548 € pour Voutezac). *Unanimité.*
- 6. Voirie 2016 – Sollicitation subvention Conseil Départemental.**
La commune sollicite la subvention la plus élevée possible du Conseil Départemental pour la réalisation des travaux de voirie 2016 (VC 6 et 7 à Colombeix) qui représentent 59.369,76 € ttc. *Unanimité.*
- 7. Prélèvement automatique – Délibération complémentaire.**
Dans le cadre de la mise en place du prélèvement automatique pour le recouvrement des prestations assurées par la commune, la Trésorerie demande à ce que les régies cantine, garderie et CEL (Contrat Éducatif Local pour les mercredis après-midi) soient supprimées. *Unanimité.*
- 8. Vente SED – Annulation des conditions initiales.**
La délibération du 20 février 2006, prévoyait que la vente à la SED du terrain ZP 99 aux Rebières, se fasse sous conditions d'édification d'un local dans un délai d'un an et qu'un emploi soit créé, sans précision de date. La SED a trouvé preneur pour ce terrain et il convient donc d'annuler ces conditions initiales qui ont été honorées. *Unanimité.*
- 9. Aliénation d'une partie de voirie à Sajueix.**

Les époux Mercier sollicitent la possibilité d'acheter une portion du chemin qui passe devant leur maison à Sajueix et qui est déjà délimité, de façon ancienne, par une construction ressemblant à un quai de déchargement. Cette portion de chemin, du fait de la construction qu'elle supporte, n'affecte en rien la circulation. Le prix de vente est fixé à 8€ le m² et tous les frais seront supportés par les époux Mercier (géomètre expert, enquête publique, frais de notaire, ...). *Adoptée à la majorité avec 14 voix pour et 1 abstention (Mme Leyrat).*

10. Aliénation de deux parcelles au Fraysse Vieux.

M. Cessac désire acquérir les parcelles ZI 87 et 89 au Fraysse Vieux, limitrophes de sa parcelle ZI 86, afin d'agrandir sa surface d'exploitation. La superficie totale des deux parcelles est de 2.950 m². Il est proposé un prix de vente de 0,50 € le m², soit un montant total de 1.475€ (hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur). *Adoptée à la majorité avec 13 voix pour et 2 abstentions (Mme Leyrat et M. Pommepuy).*

11. Achat parcelle AO 65.

La Municipalité propose d'acquérir la parcelle AO 65 située dans le Bourg en face de l'église pour un projet de réalisation d'un parking. La somme maximale proposée par les Domaines est de 30.000 €. Autorisation est donnée à Mme le Maire d'entrer en négociation avec la propriétaire. *Adoptée à la majorité avec 13 voix pour et 2 voix contre (Mme Leyrat et M. Pommepuy).*

12. SIAV (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère) – Extension du périmètre et modification des statuts.

L'entrée de la CABB dans le SIAV modifie le périmètre du SIAV ainsi que ses statuts. Chaque commune adhérente doit valider ces changements. *Unanimité.*

13. Budget Principal - Décision Modificative n°2 – Intégration de diverses subventions.

Intégration dans le budget de diverses subventions notifiées par arrêté, pour 52.179 €. *Unanimité.*

Questions diverses

- Place des enfants : début des travaux le 22 juillet 2016.

- Fête des Pêches : un peu moins de monde que l'année dernière. Course de moto, beaucoup de participants et il faut s'attendre à plus pour l'année prochaine. Beau feu d'artifice.

- Conseil d'école : 95 enfants au total, dont 30 en maternelle réunis dans une seule classe, dans laquelle travailleront nos deux Atsem. Les enfants de Grande Section seront accueillis le matin avec les CP. Des problèmes de sécurité récurrents dus au stationnement de certains parents sur le Chemin des Écoles. Problème également de portails, notamment à la cantine, ce qui va entraîner des mesures à prendre.

- Carrière de Ceyrat : M. Capellot a alerté Mme le Maire par courrier des nuisances de plus en plus constatées (vitesse, boue, poussière). Une réunion publique des habitants de Ceyrat sera organisée prochainement avec M. Dupont, responsable de la Carrière.

- M. Cervera a été décoré de la Légion d'Honneur lors des cérémonies du 14 juillet à Brive. Une manifestation sera organisée à Voutezac, probablement le 11 novembre 2016.

- Information sur les activités de l'Association la Tour de Guet au Saillant : organisation de concerts, de colloques, un studio d'enregistrement opérationnel.

Site internet : <http://jeanmarc.chouvel.2.free.fr/SiteLaTourDeGuet/IndexTDG1prochainement.html>

- L'EDF nous a informés que d'importants travaux d'enfouissement de lignes électriques haute et basse tensions auront lieu dès septembre 2016. Durée des travaux : 1 an minimum.

- L'ouverture des plis pour le programme de travaux de Voirie 2016 a été remportée par le regroupement Freyssinet/Lasternas pour un montant de 95.638,20 € ttc.

- L'éclairage des Remparts sera refait lors des travaux du Plan d'Aménagement du Bourg en 2017. Une réparation provisoire n'est pas envisageable car les problèmes sont liés à l'implantation même des projecteurs.